

**DEPARTEMENT DES
LANDES**

**COMMUNE
D'EYRES-MONCUBE**

**PROCES- VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 décembre 2022 à 20h00, à la salle
du Conseil, sous la Présidence de Bernard
LABADIE, Maire, en session ordinaire.**

Membres présents : LABADIE Bernard, LABADIE Benoît, DUTOYA Didier, BOUNIORT Jean-Marc, CLAVÉ Séverine, DUCOS Bruno, DARBINS Jean-Jacques, LEFRANC Hervé

Membres excusés : BARROUILHET Laurence, CHAPUY Ligia, MEUNIER Monique

Secrétaire de séance : CLAVÉ Séverine

Date de convocation : 5 décembre 2022

Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE le procès-verbal du 7 novembre 2022.

DCM2022 27 : Vente d'une partie du chemin rural « de la fontaine »

Vu le tracé du chemin rural de la Fontaine,

Vu le projet du document d'arpentage,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à une enquête publique pour aliéner un chemin rural

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- De vendre une partie du chemin rural de la Fontaine
- De lancer l'enquête publique préalable et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour :
 - Prescrire l'enquête publique par voie d'arrêté
 - Accomplir toutes les formalités nécessaires au bon déroulement de la procédure ; notamment le dépôt du dossier d'enquête publique en mairie.